



CARBURANTS ALTERNATIFS POUR LES MOBILITÉS : UN ENJEU MAJEUR ET STRATÉGIQUE POUR L'OCCITANIE !

Éditorial du Président

Quelle transition énergétique pour les mobilités ?

Il nous faut répondre aux enjeux du changement climatique par les transitions écologique et énergétique, mieux former aux métiers de demain, réduire la pauvreté et la précarité, soutenir la croissance, l'innovation et l'emploi partout dans le pays.

Dans cet Avis, élaboré en réponse à la saisine de la Présidente de Région en date du 3 mai 2024, l'objectif poursuivi en filigrane est la décarbonation du secteur des transports, 1^{er} secteur émetteur de gaz à effet de serre. Elle est nécessaire pour parvenir à la neutralité carbone en 2050. En effet, le développement des carburants décarbonés en Occitanie est crucial pour répondre aux défis climatiques et géopolitiques actuels. Il est essentiel d'identifier les enjeux du développement et de la consolidation des filières de carburants alternatifs pour la décarbonation des mobilités en Occitanie, ainsi que leur impact sur les motorisations actuelles et futures.

Ce rapport traite des moyens et des ressources valorisés dans les productions et les distributions des carburants alternatifs vers les différents usages : véhicules, engins et matériels mobiles à moteurs, qui utilisent ces carburants alternatifs au service des mobilités et activités opérationnelles en Occitanie et au-delà. Ces activités représentent un panel très large d'activités économiques, de valeurs ajoutées produites, d'ancrage des emplois en limitant, dans la démarche, les impacts sur l'environnement. Notre région possède de nombreux atouts en ressources, en R&D et innovation et en production pour devenir une région productrice de carburants alternatifs.

Les sources et les pistes de carburants décarbonés durables présentes et/ou en émergence en Occitanie pour les mobilités, les enjeux de développer/consolider ces sources et ces filières, les freins à considérer et les stratégies à mettre en œuvre pour y parvenir sans oublier les enjeux financiers et sociaux sont ainsi étudiés.

C'est un enjeu pour les filières industrielles avec nos leaders mondiaux tels qu'Airbus, Alstom, Safran, Thales...

Dans notre Avis « Quelle stratégie industrielle pour les énergies décarbonées en Occitanie ? » de 2022, le CESER s'est félicité des évolutions des politiques françaises sur les énergies décarbonées et a mis en lumière le potentiel des ressources énergétiques présentes et à venir sur le territoire. En effet, la production d'énergie en France est assurée à 81,3 % par le nucléaire et l'hydraulique, seules énergies bas-carbone pilotables. Elles sont essentielles pour notre souveraineté énergétique.

Le développement des énergies décarbonées ainsi que celui des carburants alternatifs doivent se réaliser avec a minima 50 % "Made in France" et/ou "Made in Occitanie" pour l'autonomie de notre pays et de notre territoire !

C'est aussi une stratégie de souveraineté européenne à construire !

Cet Avis est une première réponse.



Jean-Louis CHAUZY
Président du CESER Occitanie / Pyrénées-Méditerranée



Éric LALANDE
Président de la Commission
Activités et Mutations économiques
Transitions et filières énergétiques
Économie Sociale et Solidaire



Émeline LAFON
Rapporteure

Synthèse de l'Avis voté à l'unanimité le 10 juin 2025 et coordonné par la Commission « Activités et Mutations économiques, Transitions et Filières énergétiques, Économie Sociale et Solidaire »

« Les carburants alternatifs pour les mobilités sont un enjeu majeur et stratégique pour l'Occitanie ! », telle est la réponse du CESER Occitanie à la saisine de la Présidente du Conseil régional sur les enjeux de développement en Occitanie de sources de carburants décarbonés (carburants renouvelables et bas-carbone) pour les mobilités.

Les objectifs de cet Avis sont :

- de comprendre pourquoi il est nécessaire de trouver des solutions alternatives à l'utilisation des carburants fossiles pour les mobilités ;
- de regarder en quoi l'Occitanie peut être une actrice dans la production de carburants alternatifs ;
- comment le Conseil régional peut soutenir le développement de ces carburants alternatifs en Occitanie et au bénéfice de l'Occitanie.

Le secteur des transports intérieurs représente le deuxième poste d'émissions de gaz à effet de serre en Europe. Le dioxyde de carbone (CO₂) est le premier polluant des gaz à effet de serre. L'Europe s'est engagée dans la décarbonation des mobilités par le développement de solutions alternatives de carburants limitant la libération supplémentaire de CO₂ d'origine fossile dans l'atmosphère.

CARBURANTS ALTERNATIFS POUR LES MOBILITÉS



Les carburants alternatifs pour les mobilités (biocarburants, carburants de synthèse / électro-carburants, électricité et hydrogène) ont vocation à remplacer progressivement, d'ici 2050, en Europe, ceux issus de matières organiques fossiles (pétrole, charbon, gaz naturel) stockées dans les sols depuis des milliers

d'années et libérées par l'homme. Les carburants alternatifs émettent toujours du CO₂, mais en quantité moindre par rapport aux carburants fossiles. Mais surtout, ils sont plus vertueux, car ils recyclent celui déjà présent à la surface de la terre, sans augmenter les stocks libérés du sous-sol.



Les politiques européennes de réduction des émissions de gaz à effet de serre orientent par type de mobilités, les carburants qui devront majoritairement être utilisés d'ici 2050.



	Court terme	Moyen terme	Long terme
Terrestre Véhicules légers (voitures particulières, camionnettes...)	Incorporation % biocarburants dans carburants fossiles Électricité	2035 : électrique pour véhicules neufs Transition parc roulant : biocarburants	Électricité
Terrestre Transports en commun (bus et autocars)	Incorporation % biocarburants dans carburants fossiles Gaz (bus et autocars) Électricité (bus)	e-carburants / biocarburants Hydrogène Électricité	Hydrogène Électricité
Terrestre Véhicules de chantiers Utilitaires	Carburants fossiles Incorporation % biocarburants dans carburants fossiles	Biocarburants Électricité	Biocarburants Électricité Hydrogène
Terrestre Véhicules lourds	Biocarburants type BioGNV, GNL	Électricité : camions légers et les poids-lourds régionaux Hydrogène (minoritaire), Biocarburants (liquides, gazeux)	Électricité (pour longues distances également) Hydrogène Biocarburants (liquides, gazeux)
Ferroviaire	Électricité Diesel avec incorporation de biocarburants, BioGNV	Électricité Hydrogène	
Aviation	Incorporation % biocarburants (e-CAD) dans kérosène	CAD et e-CAD (longs courriers) Hydrogène (moyens courriers) Électricité (avions régionaux)	CAD et e-CAD (longs courriers) Hydrogène (moyens et longs courriers) Électricité
Maritime	GNL, BioGNL % croissant de biocarburants (e-CAD) dans kérosène	GNL, BioGNL Incorporation % croissant de CAD et électrocarburants (e-CAD) dans kérosène	e-méthanol ou de e-ammoniac

UN ENJEU MAJEUR ET STRATÉGIQUE POUR L'OCCITANIE

Développer les carburants alternatifs en Occitanie, est une opportunité pour le territoire de favoriser des développements industriels et économiques, des filières qui portent l'économie régionale (l'aéronautique et le ferroviaire notamment), de préserver et créer des emplois non-délocalisables, de promouvoir une économie circulaire... dans le respect de l'environnement.

Produire des carburants alternatifs en Occitanie est source de moindre dépendance à l'extérieur, de souveraineté énergétique pour le territoire, la France et l'Europe et de développement durable et soutenable.

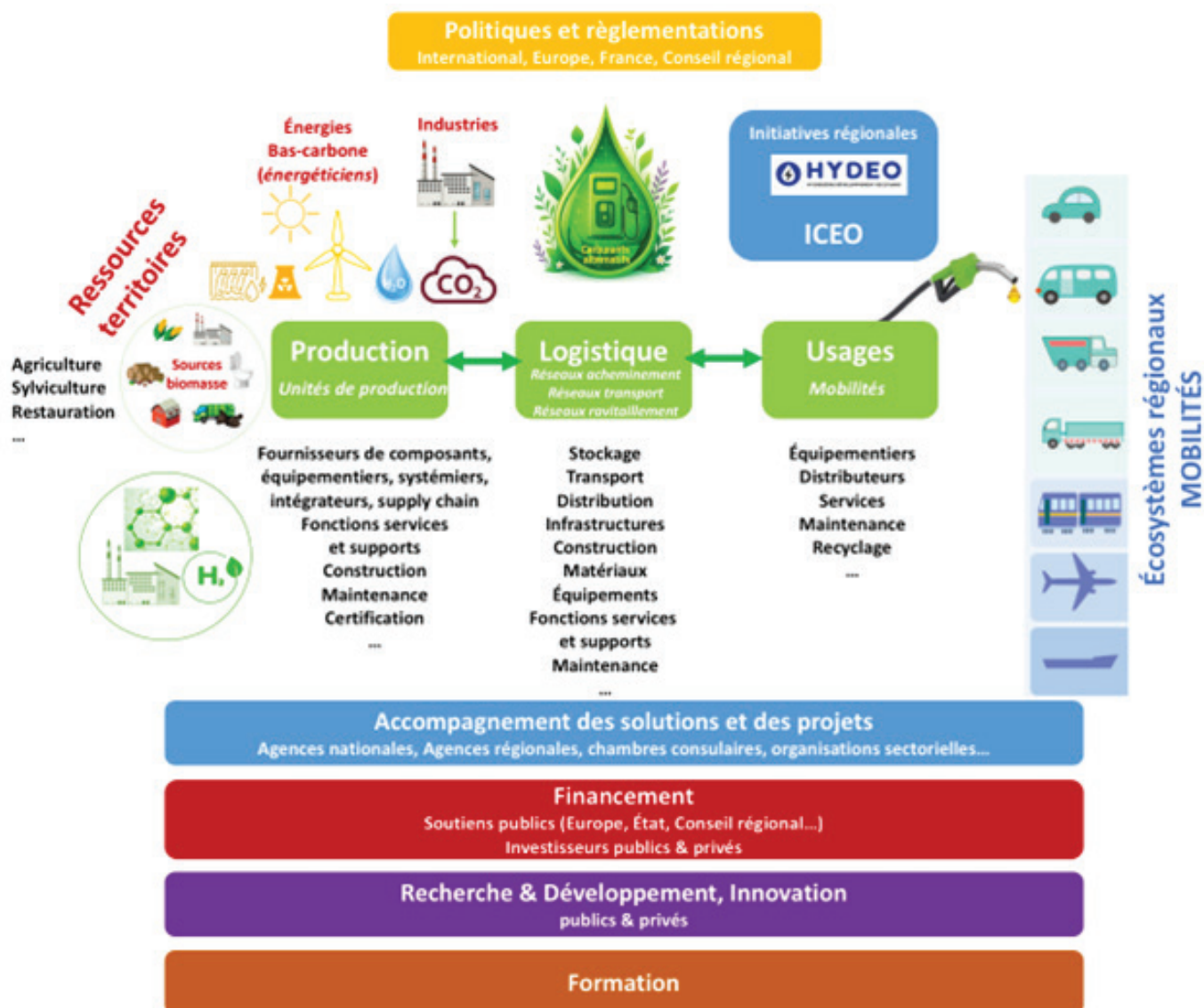
Sécuriser les approvisionnements en matières premières, éviter les potentiels conflits d'usages sur ces ressources régionales dans le respect de l'environnement sont des éléments majeurs d'attractivité territoriale.

L'Occitanie possède des atouts indéniables (matières premières, tissu industriel, R&D, formations, politiques favorables...) pour devenir une région productrice de carburants alternatifs.

Par ses politiques et ses actions, le Conseil régional s'est engagé dans cette voie. Il doit continuer avec constance afin d'offrir une stabilité et une visibilité moyen et long termes aux entreprises qui se lancent sur ces marchés non encore établis. Le développement des usages et des logistiques doit être soutenu en parallèle pour favoriser à terme un équilibre naturel de ces marchés imbriqués.

Ce schéma reflète l'écosystème déjà présent en Occitanie, mais qui fonctionne encore trop sur une logique en silo.

Le Conseil régional, pilote du développement économique en Occitanie, a l'opportunité de structurer ces dynamiques autour de la production de carburants alternatifs.



Investir aujourd'hui !

Le CESER relève l'urgence d'un engagement fort et financier du Conseil régional afin de produire un effet de levier vis-à-vis des investisseurs potentiels dans les projets d'implantation d'unités de production de carburants alternatifs en Occitanie. C'est une nécessité pour déclencher les investissements et attirer des projets.

Soutenir en parallèle les usages et les productions !

Le CESER préconise au Conseil régional de soutenir tout autant la transition des usages qu'en parallèle le développement de la production, afin que le marché trouve son équilibre et se pérennise.

Communiquer !

Le CESER attire l'attention du Conseil régional et des services de l'État en région sur la nécessité de penser des dispositifs, d'améliorer le dialogue et l'acceptation sociale pour aboutir à un projet de territoire qui soit réellement partagé et plus intégré aux réalités du territoire et aux besoins d'information des populations.

Le CESER rappelle les préconisations en lien avec l'Avis, formulées dans des Avis antérieurs et toujours d'actualité :

Quelle stratégie industrielle pour les énergies décarbonées en Occitanie ? (Juin 2022) ; Réduire les émissions de gaz à effet de serre et lutter contre le dérèglement climatique : quelles réponses des agricultures et sylvicultures d'Occitanie ? (Juin 2023) ; Transformations et utilisations du bois, réindustrialiser la filière en Occitanie ? (Juin 2023)

Les carburants alternatifs ouvrent une voie. Il sera nécessaire d'être vigilant sur les impacts de leur développement sur notre environnement, voire de construire des solutions et des modèles inédits à partir du pilier économique, qui fonctionnent à l'avantage d'une bonne vitalité de l'environnement et des emplois solides bien rémunérés.

Pour une stratégie industrielle de développement des carburants alternatifs qui tient compte des piliers sociaux et environnementaux, en Occitanie !

Renforcer la coordination entre les différents acteurs du développement des carburants alternatifs et des énergies décarbonées en Occitanie !

Accentuer le développement en Occitanie des technologies concourantes et collatérales au déploiement des carburants alternatifs par la mise en place d'appels à projets spécifiques !

Soutenir et développer en Occitanie la production de motorisations alternatives !

Encourager la production de biogaz par méthanisation notamment agricole !

Accompagner les transitions en région dans le cadre du contrat de filière « Mobilités intelligentes » !

Privilégier la constance dans les politiques et les aides publiques accompagnant la transition écologique et la décarbonation !

Anticiper la baisse de volumes des taxes appliquées aujourd'hui sur l'usage des énergies fossiles !

Évaluer les politiques publiques !

CESER Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Siège

18 allées Frédéric Mistral
31077 Toulouse Cedex 4
Tél. 05 62 26 94 94
Fax 05 61 55 51 10
ceser@ceser-occitanie.fr

Site de Montpellier

201 av. de la Pompi gnane
34064 Montpellier Cedex 2
Tél. 04 67 22 93 42
Fax 04 67 22 93 94
ceser@laregion.fr

www.ceser-occitanie.fr

